

Relation ville-campagne



Objectifs et problématiques traités

Le lien ville-campagne se métamorphose

Alors que les interactions et interdépendances sont de plus en plus marquées entre villes et campagnes, de multiples dynamiques ou orientations politiques conduisent à revisiter les logiques de coopération : les recompositions issues de la réforme des collectivités territoriales de 2010, l'acte III de la décentralisation, la stratégie [Europe 2020](#) et les orientations de la programmation européenne 2014-2020, la [loi](#) sur l'égalité des territoires...

La réalité du lien urbain-rural en France est aujourd'hui avérée, comme en témoigne deux analyses récentes de l'INSEE : 95% de la population vit sous l'influence des villes et $\frac{3}{4}$ des bassins de vie sont ruraux.

Ces interrelations sont particulièrement prégnantes dans la plupart des régions françaises où les structurations métropolitaines s'orchestrent au sein d'un réseau de villes dense et d'espaces ruraux et de montagne diversifiés comme en témoigne la « Typologie des campagnes françaises » (DATAR, 2012).

A l'heure de la métropolisation, le lien ville-campagne se métamorphose à partir de formes existantes de relations et en créant de nouvelles. Le Réseau rural s'est penché sur cette question pour répondre à l'objectif suivant : comment mieux comprendre les interactions présentes entre ville-campagne pour en faire un levier de développement à l'échelle territoriale et mettre en avant des synergies permettant de dépasser clivages ou conflits ?

Les différentes mutations à l'œuvre - fonctionnelles, spatiales, sociales, climatiques, institutionnelles - bien que s'exerçant dans un cadre financier de plus en plus contraint pour les acteurs impliqués sur cette question, ouvrent néanmoins de larges champs de coopération autour des relations ville-campagne.

Quelle complémentarité ? Quels liens ?

Ce thème a été traité selon différentes entrées : gouvernance alimentaire, circuits alimentaires de proximité, gestion de l'espace et du foncier...

Si les premières « rencontres » se sont faites autour du thème de l'agriculture, d'autres champs thématiques ont été traités, grâce à l'interconnaissance préalablement construite : accès aux services, espaces de loisirs, tourisme, culture, mobilité...

Les approches ont été les suivantes :

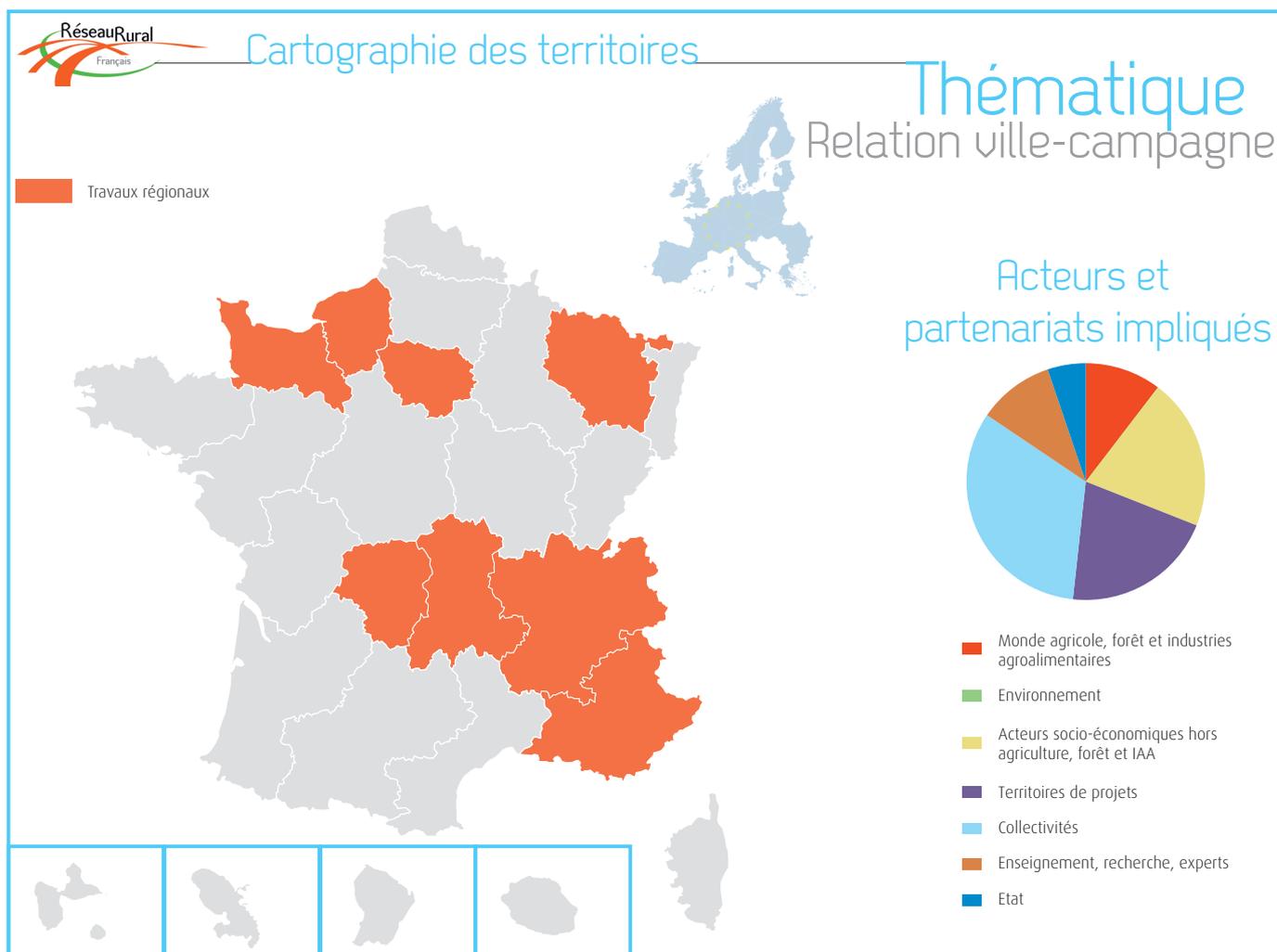
- Comment faire coexister et comment valoriser la complémentarité des fonctions et des dynamiques urbaines et rurales ?
- Comment traiter des enjeux communs et à quelles échelles ?
- Comment co-construire des stratégies dans une relation gagnant-gagnant ?
- Quelles sont les évolutions nécessaires dans les pratiques et les représentations respectives ?

Les principaux objectifs du Réseau rural sont d'identifier et de valoriser les méthodes de concertation locale favorables à la mise en œuvre d'une réflexion transversale. C'est également accompagner le renforcement des liens entre l'urbain et le rural pour trouver des espaces de complémentarités et des thèmes de travail communs afin de favoriser le développement harmonieux du territoire.





Territoires et acteurs impliqués



Méthodologies utilisées

AU NIVEAU NATIONAL

Il n'a pas été créé de groupe thématique national spécifique sur le thème ville-campagne. Cependant, 4 groupes thématiques nationaux ont traité indirectement de ce thème :

- Le groupe thématique « Services à la population », chaque fois qu'il a été question des différents types de services centralisés en ville et de leur accessibilité aux populations des territoires ruraux.
- Le groupe thématique « Accueil et maintien de nouvelles populations », par rapport aux nouvelles données pour les territoires ruraux des populations urbaines qui viennent s'installer en milieu rural.
- Le groupe thématique « Alimentation, agriculture-circuits courts » pour la mise en œuvre des circuits courts notamment alimentaires en ville.
- Le groupe thématique « Gestion de l'espace » : les travaux portant sur la planification rurale ont mis en exergue la relation entre ville et campagne, qu'il s'agisse de préserver les terres agricoles en milieu périurbain, de penser l'implantation d'équipements urbains en termes de d'accessibilité pour les usagers ruraux ou d'associer des acteurs urbains et ruraux dans une même gouvernance des démarches de SCoT.

AU NIVEAU REGIONAL

- **Île-de-France** : animation d'un réseau des territoires agri-urbains avec 3 rencontres régionales et 9 ateliers techniques.
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : cycle de 3 rencontres d'un groupe de travail « Articulation ville-campagne ».
- **Haute-Normandie** : séminaire régional sur le dialogue urbain/rural et élaboration d'une charte du citoyen rural, une rencontre en avril 2012 avec Mairie Conseils.
- **Rhône-Alpes** : groupe de travail spécifique sur l'animation de la démarche villes-campagnes en Rhône-Alpes : réalisation d'une enquête, réunion d'un atelier permanent de la construction d'activités « Coopérer entre acteurs ruraux et urbains pour travailler ensemble des potentiels d'activités », formation pour les agents de développement « Coopérer entre villes et campagnes », animation d'un laboratoire territorial sur les relations villes-campagnes.
- **Basse-Normandie** : groupe de travail animé par la Chambre d'Agriculture de la Manche dans le cadre de l'appel à projets du groupe thématique national « Gestion de l'espace », un séminaire « Quelles concertations pour l'avenir de l'agriculture dans les territoires ruraux et périurbains ? » en 2010.
- **Limousin** : rencontre « Gestion de l'espace et circuits courts de proximité, dans le cadre des liens ville-campagne », en 2011.

AU NIVEAU INTERRÉGIONAL

Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Limousin et Rhône-Alpes : séminaire « Quels liens villes-campagnes au XXIème siècle ? », 2009.

Auvergne et Limousin : organisation d'un forum, en collaboration avec l'unité mixte de recherche Métafort AgroParisTech-Engref-Cemagref-VetAgroSup-INRA « Les liens entre la ville et la campagne » en 2009 à Clermont Ferrand.

Q FOCUS

Région Île-de-France « Un projet agri-urbain en région parisienne : le Triangle Vert »

L'association du Triangle Vert regroupe 5 communes, soit près de 30 000 habitants sur 4 800 ha. Situé au sud-est de l'agglomération parisienne, ce territoire est encadré par 3 axes routiers de première importance : l'autoroute A 10, la Francilienne et la Nationale 20. Face à une urbanisation galopante et à des intercommunalités voisines puissantes (Orly-Rungis et Palaiseau-Saclay), les acteurs du territoire se sont mobilisés pour créer cette association et se doter d'un projet de territoire intégré.

Le dialogue est donc triangulaire (agriculteurs – élus – société civile) : le projet d'aménagement communal garantit dans le temps l'assise foncière des agriculteurs, qui peuvent ainsi retrouver confiance dans leur projet d'exploitation et renouer le dialogue avec les riverains, eux aussi convaincus de l'intérêt de maintenir des espaces cultivés dans le tissu urbanisé.

Ce projet est très observé à l'échelle de la région dans la mesure où il est alternatif. La fédération des différentes parties prenantes (agriculteurs, élus, société civile, SAFER...), la mise en place d'une véritable dynamique de développement territorial intégré et les

premiers succès du projet (installation et reprise d'exploitations) lui ont valu une reconnaissance institutionnelle.

L'association s'attache à présent à développer les circuits courts de distribution de manière à sceller les liens villes-campagnes par des liens économiques durables : des projets sont à l'étude pour intégrer la production maraîchère dans le menu des restaurants scolaires, pour transformer l'orge local en bière, et pour diffuser le logo de l'association attestant de l'origine des fruits et légumes. Récompensé par le Grand prix de l'environnement des villes d'Île-de-France, le projet du Triangle Vert fait école auprès d'autres communes ou intercommunalités de la grande couronne parisienne.



CONTACT : jean-xavier.saint-guily@educagri.fr

Q FOCUS

Région Rhône-Alpes « Travail en mode projet dans le cadre d'une Convention Territoires Partenaires »

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par la DRAAF Rhône-Alpes en 2009 pour soutenir les relations villes-campagnes, la commune de Tarare (11 000 habitants) a porté un projet de dialogue interterritorial sur une métropolisation respectueuse des équilibres urbains-ruraux, qui a abouti à une Convention Territoires Partenaires (CTP). Il s'agit là d'une formalisation originale d'un accord politique entre différentes collectivités territoriales. La Communauté urbaine de Lyon, les communes de Tarare et l'Arbresle, et la Communauté d'agglomération du Grand Roanne se sont données l'ambition, à travers cette convention, de construire de nouvelles formes de coopération et de solidarité entre territoires urbains et ruraux, et de favoriser la dynamique rurale et le développement des fonctions des petites villes sur l'axe Lyon-Roanne.

Les objectifs visés par ce projet sont de deux ordres :

- Construire une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs publics et privés.
- Dégager des stratégies de développement et des coopérations entre collectivités territoriales à travers la définition et le partage d'enjeux communs, le travail de collaboration entre les services des différentes collectivités impliquées, le transfert de savoir-faire et la mutualisation des ressources disponibles.

Entre mai 2010 et novembre 2011, 16 réunions techniques ont abouti à la formalisation d'un programme de 16 actions dont le portage est réparti entre les partenaires. Ces réunions ont également permis d'identifier les acteurs à mobiliser sur ces actions. Un mode de gouvernance innovant a été élaboré pour piloter ce projet de coopération territoriale. Trois instances et une équipe-projet sont donc chargées de sa mise en œuvre.

Deux points retiennent l'attention quant à ce projet :

- Le mode original de formalisation du partenariat politique entre collectivités donne un cadre partagé à leur collaboration.
- Le travail en mode projet a entraîné une véritable mise en réseau des équipes techniques.



CONTACT : villes-campagnes@caprural.org

Quelques productions du Réseau rural

AU NIVEAU NATIONAL

Si le groupe thématique national « Gestion de l'espace » et ses résultats sont mentionnés dans le chapitre dédié à cette thématique, les travaux ci-dessous réalisés par des porteurs de projet de ce groupe sont à signaler ici dans la mesure où ils ont abordé la question du lien ville-campagne :

Le Pays du Mans : [colloque](#) « Entre ville et campagne : quel projet local ? » (premières rencontres européennes des LEADER périurbains).

Chambre d'Agriculture de la Manche : [projet](#) « Vers une gestion durable de l'espace : quelles concertations pour l'avenir de l'agriculture dans les territoires ruraux et périurbains ? ».

AU NIVEAU REGIONAL

Basse-Normandie : un [recueil](#) et analyse d'expériences territoriales, synthèse du séminaire « Quelles concertations pour l'avenir de l'agriculture dans les territoires ruraux et périurbains ? » (2009-2010).

Provence-Alpes-Côte d'Azur : un [guide](#) « Agriculture, alimentation et territoires » (2012).

Rhône-Alpes : plus de 15 [fiches d'expériences](#) (depuis 2009).

AU NIVEAU INTERREGIONAL

Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Limousin et Rhône-Alpes : [actes](#) du séminaire « Quels liens villes-campagnes au XXIème siècle ? » (2009)



Enseignements

Les échelles politiques des projets constituent encore des freins importants

Le Réseau rural a pu mettre en avant la diversité des nombreux axes et champs de coopération entre le rural et l'urbain.

En effet, l'organisation des services à la population, les équipements structurants notamment pour améliorer les transports et la mobilité, la gestion des ressources (foncières, écologiques...) et la multifonctionnalité des espaces agricoles, les activités économiques, touristiques et résidentielles, l'emploi et la formation, l'habitat et la mixité sociale sont autant de thématiques qui ont été traitées à travers le prisme du lien urbain-rural.

De façon globale, les obstacles aux relations entre les villes et les campagnes sont liés aux échelles des projets qui dépassent le périmètre d'action des élus et qui se confrontent aux strates administratives et à la complexité d'organisation due à la multitude de données, de points de vue et d'intérêts en jeu. Mais les difficultés peuvent aussi être liées à la méconnaissance des parties prenantes et des aspects financiers et fiscaux attachés aux projets envisagés. Des questions émergent alors : comment s'organise la solidarité entre territoires ? Comment lever le voile sur la question des ressources

financières des territoires ? Qui détient la légitimité politique pour s'emparer de ces questions ?

Concernant la co-construction des projets urbain-rural, certains freins et obstacles ont été évoqués :

- Sur le degré d'ouverture de la ville-centre, qui est souvent auto-centrée et qui doit apprendre à regarder au-delà de ses limites,
- Sur les craintes associées à la représentativité des territoires ruraux dans les instances de futures intercommunalités comme dans les syndicats mixtes porteurs de SCOT par exemple,
- La maturité des acteurs tant politiques que techniques pour développer des coopérations a également pu, dans certains cas, se révéler être un frein, tout comme la capacité à mobiliser les structures compétentes, les financements ou les outils existants.

Mais l'articulation entre les instances de décisions aide à lever ces freins

Le cloisonnement des dispositifs territoriaux, la difficile articulation des aides, un cadre budgétaire contraint dans un contexte de crise et d'incertitude sont souvent considérés comme autant de freins, mais le regard sur ces limites tend à changer car les acteurs sont amenés à revisiter les grilles

de lecture habituelles. Cet exercice peut se transformer en levier, car pour aller au-delà des points de blocage, il encourage le fait de travailler ensemble, la coopération entre les territoires et la mutualisation des moyens tant humains que financiers.

Enfin, les leviers et les méthodes pouvant répondre aux freins identifiés sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, il s'agit de repenser les projets de territoire en faisant attention aux visions sectorielles pour mieux développer une approche spatiale et systémique et mettre en place des projets qui rapprochent les chefs de file urbains et ruraux en fonction des sujets : alimentation, agriculture, environnement...

Mutualiser et développer les solidarités financières sur les équipements, les démarches, les services et travailler en réseau, peut également être une solution pour faciliter les coopérations entre la ville et le monde rural qui l'entoure.

De la même manière, développer différents types de gouvernance et de coopération avec plusieurs instances permet de décloisonner les acteurs et d'agir à différents niveaux - élus et techniciens - pour mieux mettre en place des politiques de développement intégré, associant l'ensemble des acteurs concernés.

Mots clés du centre de ressources

Espaces agricoles

Ville-campagne

Périurbain

Foncier

Gouvernance

Gestion de l'espace

Agriurbain
Zone agricole protégée

Gestion durable